



Un Peuple - Un But Une Foi

Primature P.

Le Premier Ministre

000558 PM/SGG/SP

Dakar, le

-3 FEV. 2011

CIRCULAIRE

Objet: Document de Politique Economique et Sociale (DPES).

Le processus de finalisation du Document de Politique Economique et Sociale (DPES) sur la période 2011-2015 est en cours, en droite ligne, avec la vision déclinée par le Président de la République.

A cet égard, conformément aux engagements souscrits par le Gouvernement dans le cadre de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) conclu avec le Fonds Monétaire International, le DPES doit être disponible dans les meilleurs délais.

Au stade actuel, le processus d'élaboration du DPES est arrivé à terme avec l'implication de tous les principaux acteurs partie prenante de la vie économique et sociale nationale (administration, parlement, société civile, secteur privé, etc.) Il reste à finaliser le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DPES sur la période 2011-2015 dans sa partie besoins de financement de chaque ligne d'actions prioritaires.

Je vous prie de trouver, ci-joint, le PAP du DPES et vous demande, pour chaque ligne d'actions prioritaires concernant votre département, de bien vouloir en déterminer les besoins de financement annuels, sur la période 2011-2015, et d'indiquer la méthodologie utilisée à cet effet. Ces informations doivent être communiquées **sous quinzaine, délai de rigueur**, à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances.

J'attache du prix à l'instruction diligente de ce dossier.

PJ : - PAP du DPES 2011-2015 (version CD)
- Note méthodologique.

Ministère de la Famille, des Organisations
Féminines et de la Protection de l'Enfance
COURRIER ARRIVÉES
08 FEV 2011
Le
Sous le N°
A. N. D.



Souleymane Ndéné NDIAYE

Adresse électronique : <pm@primature.sn>

DESTINAIRES :

- **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **Monsieur Cheikh Tidiane SY**, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;
- **Monsieur Djibo Leyti KA**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- **Monsieur Oumar SARR**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique ;
- **Monsieur Karim WADE**, Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie ;
- **Monsieur Abdoulaye Makhtar DIOP**, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique et de l'Emploi ;
- **Monsieur Abdoulaye BALDE**, Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME ;
- **Madame Awa NDIAYE**, Ministre d'Etat, Ministre du Genre et des Relations avec les Associations féminines africaines et étrangères ;
- **Madame Innocence NTAP**, Ministre d'Etat, Ministre du Travail et des Organisations professionnelles ;
- **Madame Ndèye Khady DIOP**, Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, des Organisations féminines et de la Protection de l'Enfance ;
- **Monsieur Khouraïchi THIAM**, Ministre de l'Economie maritime ;
- **Professeur Amadou Tidiane BA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, des Universités, des Centres Universitaires Régionaux (CUR) et de la Recherche Scientifique ;
- **Monsieur Khadim GUEYE**, Ministre de l'Agriculture ;
- **Monsieur Kalidou DIALLO**, Ministre de l'Enseignement Pré-scolaire, de l'Elémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales ;
- **Monsieur Modou DIAGNE Fada**, Ministre de la Santé et de la Prévention ;
- **Docteur Aliou SOW**, Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales ;
- **Monsieur Mamadou Lamine KEITA**, Ministre de la Jeunesse ;
- **Monsieur Adama SALL**, Ministre de l'Urbanisme et de l'Assainissement ;
- **Madame Oumy Khaïry GUEYE SECK**, Ministre de l'Elevage ;
- **Madame Nafy DIOUF NGOM**, Ministre des Transports terrestres, des Transports ferroviaires et de l'Aménagement du Territoire ;
- **Monsieur Moussa SAKHO**, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle ;
- **Monsieur Moustapha GUIRASSY**, Ministre de la Communication et des Télécommunications, chargé des TICs, Porte parole du Gouvernement ;
- **Madame Thérèse Coumba DIOP**, Ministre de l'Action sociale et de la Solidarité nationale ;
- **Madame Seynabou LY MBACKE**, Ministre de l'Entrepreneuriat féminin et de la Micro-finance ;
- **Madame Khady MBOW**, Ministre de l'Hygiène publique et du Cadre de Vie ;
- **Monsieur Babacar NDAO**, Ministre chargé des Ecovillages, des Bassins de rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture ;
- **Monsieur Louis SECK**, Ministre des Energies Renouvelables.

Autres Destinataires :

- **Monsieur Ibrahima WADE**, Secrétaire Permanent de la Stratégie de Croissance Accélérée,
- **Monsieur Abdou Karim LO**, Délégué à la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique.

REPUBLICAN SENEGAL

REPUBLIC OF SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Formulation du Document de politique Economique et Sociale

**NOTE D'ORIENTATION ET
METHODOLOGIE DE
FINALISATION DU PAP/DPES**

1/. Contexte

Les travaux provisoires de formulation du DPES nécessite la structuration de la stratégie autour de trois piliers fondamentaux : (i) rebâtir et diversifier l'économie à travers l'agriculture, (ii) développer les infrastructures structurantes et (iii) accélérer l'accès aux services sociaux de base en vue de l'atteinte des OMD. Il s'agit de placer l'économie sur une nouvelle voie de relance et permettre son passage à un niveau supérieur de croissance grâce à une forte impulsion de l'Etat, relayée par le secteur privé. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique ambitieuse de développement régional intégré s'appuyant sur la création de pôles de développement, notamment par la libération du potentiel économique national.

La traduction opérationnelle de cette stratégie nécessite de réunir les ressources nécessaires afin d'actionner simultanément les leviers fondamentaux, et une masse critique de réformes afin de catalyser les initiatives privées. Une forte mobilisation des ressources externes est donc indispensable et doit permettre un accroissement conséquent des moyens de l'Etat, destinés aux actions suivantes : (i) le développement de filières bien structurées ainsi que le développement intégré du secteur agricole ; (ii) la réhabilitation et/ou la réalisation des infrastructures structurantes et des équipements collectifs essentiels et (iii) une plus grande disponibilité des services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, etc.).

Dans le cadre de la finalisation processus d'élaboration du Document de Politique Economique et Sociale (DPES), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a élaboré un projet de programmation budgétaire du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DPES sur la période 2011-2015.

Dans ce projet de PAP budgétisé, les éléments suivants ont été notés :

- l'ensemble des financements acquis auprès des bailleurs de fonds sur la période 2011-2015 ont été pris en compte dans le PAP du DPES. A cet effet, la base de travail a été d'une part, les conventions de financement signées par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale, des Transports Aériens, des Infrastructures et de l'Energie et d'autre part, les financements en négociation avancée dont la signature des accords interviendra en 2011 ;
- le financement interne de l'Etat sur la période 2011-2015 réparti entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement a été également pris en compte dans le PAP du DPES. La nouveauté dans la budgétisation du PAP du DPES a été cette fois-ci la prise en compte du budget de fonctionnement qui, pour certaines lignes d'actions, contribuent plus que le budget d'investissement à la réalisation du PAP du DPES. Il s'agit notamment :
 - du programme d'enlèvement des ordures ménagères ;
 - des crédits prévus pour maintenir le prix de l'eau, de l'électricité des usagers et éviter de répercuter les ajustements de tarifs sur les consommateurs ;
 - de la rémunération du service public qui permet de ne pas répercuter l'augmentation des prix du transport public sur les clients ;
 - du conseil agricole et rural qui contribue à la réalisation de l'action prioritaire « Renforcement de l'appui-conseil (information, formation, conseil agricole) » ;

B= le besoin de financement additionnel pour l'exécution complète de l'action prioritaire conformément à l'objectif stratégique. Il correspond au besoin financier exprimé (nouveaux projets et programmes) pour exécuter l'action prioritaire. Cette activité doit être réalisée par le Ministère en charge du secteur.

C= le besoin de financement total requis pour l'exécution complète de l'action prioritaire du DPES. Cette activité doit être réalisée par le MEF.

Ainsi, $A+B=C$.

Tableau : Mode de remplissage du projet de PAP/DPES pour chaque action prioritaire et par année

	Action prioritaire	Projets et programmes (PP)	Etat BCI	Etat FCFT (Fonctionnement)	PTF (Bailleurs)	PTIP (BCI+FCFT+PTF)	Besoin additionnel	Montant DPES (Besoin requis pour la mise en œuvre du DPES)
Montant (Equation)		Proposition de PP	BCI	FCFT	PTF	A= BCI+FCFT+PTF	B= Besoin additionnel (à rechercher)	C= PTIP+Gap
Activités et structures responsables		Ministère sectoriel (à Réaliser)	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	MEF (Réalisé)	Ministère sectoriel (à Réaliser)	MEF (à Réaliser par correction et validation)

La démarche à suivre par le ministère sectoriel est de remplir le projet de PAP/DPES, en proposant de nouveaux projets et programmes et d'en donner les montants nécessaires réalistes pour atteindre les objectifs fixés. Pour ce faire, il est attendu du département ministériel les éléments suivants :

- d'une part, compléter l'action prioritaire par de nouveaux projets et programmes si éventuellement ceux contenus dans le PTIP (Programme Triennal d'Investissement Public) ne suffisent pas pour exécuter totalement l'action prioritaire, et ;
- d'autre part, proposer de nouveaux projets et/ou programmes si l'action prioritaire n'en possède pas encore qui soient dans le PTIP ;
- faire une note explicative détaillée de l'évaluation des coûts de ces nouveaux projets et programmes.

Au terme de l'exercice de programmation du PAP/DPES, pour chaque action prioritaire et par année, la somme entre le montant PTIP (dont Etat et bailleurs) et le besoin additionnel exprimé, donne le montant du besoin de financement requis pour la mise en œuvre du DPES.

2751137 m

4/. Secteurs prioritaires pour la mise en œuvre du DPES

Secteurs/Domains	Départements Ministériels
SCA	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat permanent de la SCA/Prémature.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie. • Ministère des Energies Renouvelables.
Infrastructures de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie.
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Transports Terrestres, des Transports Ferroviaires et de l'Aménagement du territoire.
Services de transport	
TIC et télécoms	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Communication et des Télécommunications, chargé des Technologies de l'Information et de la Communication.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Economie et des finances • Ministère d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME.
PME	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME. • Ministère de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-finance.
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME.
Agriculture et Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture.
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Elevage.
Pêche et aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Economie maritime.
Hydraulique agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture. • Ministère chargé des Eco-villages, des bassins de rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture.
Transformation agroalimentaire et promotion des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME.
Education et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères en charge de l'éducation et de la formation.
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Fonction publique et de l'Emploi • Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles
Santé et nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Santé et de la Prévention.
Eau potable, hygiène et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'urbanisme et de l'Assainissement. • Ministère de l'Hygiène Publique et Cadre de vie.
Habitat et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique. • Ministère de l'Hygiène Publique et Cadre de vie.
Protection sociale et solidarité avec les populations vulnérables (Enfants, aînés, femmes, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Famille, des Groupements Féminins et de la Protection de l'enfance. • Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Jeunesse
Environnement, gestion des ressources naturelles et développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
Prévention et gestion des risques et catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
Genre et équité	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Genre et des Relations avec les associations féminines africaines et étrangères.
Administration publique et réforme de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • DREAT
Réformes budgétaires et financières (financés publiques)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Economie et des Finances.
Gouvernance judiciaire, protection et promotion des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Justice.
Décentralisation et développement local	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales